

Commune de
OOST-CAPPEL
59448

P.L.U.i - C.C.H.F
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes
des Hauts de Flandre



PLAN
1/1

Éléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C.)
de l'RT2014
du Code de l'urbanisme

Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord
D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration
Délibération du : 16/12/2015

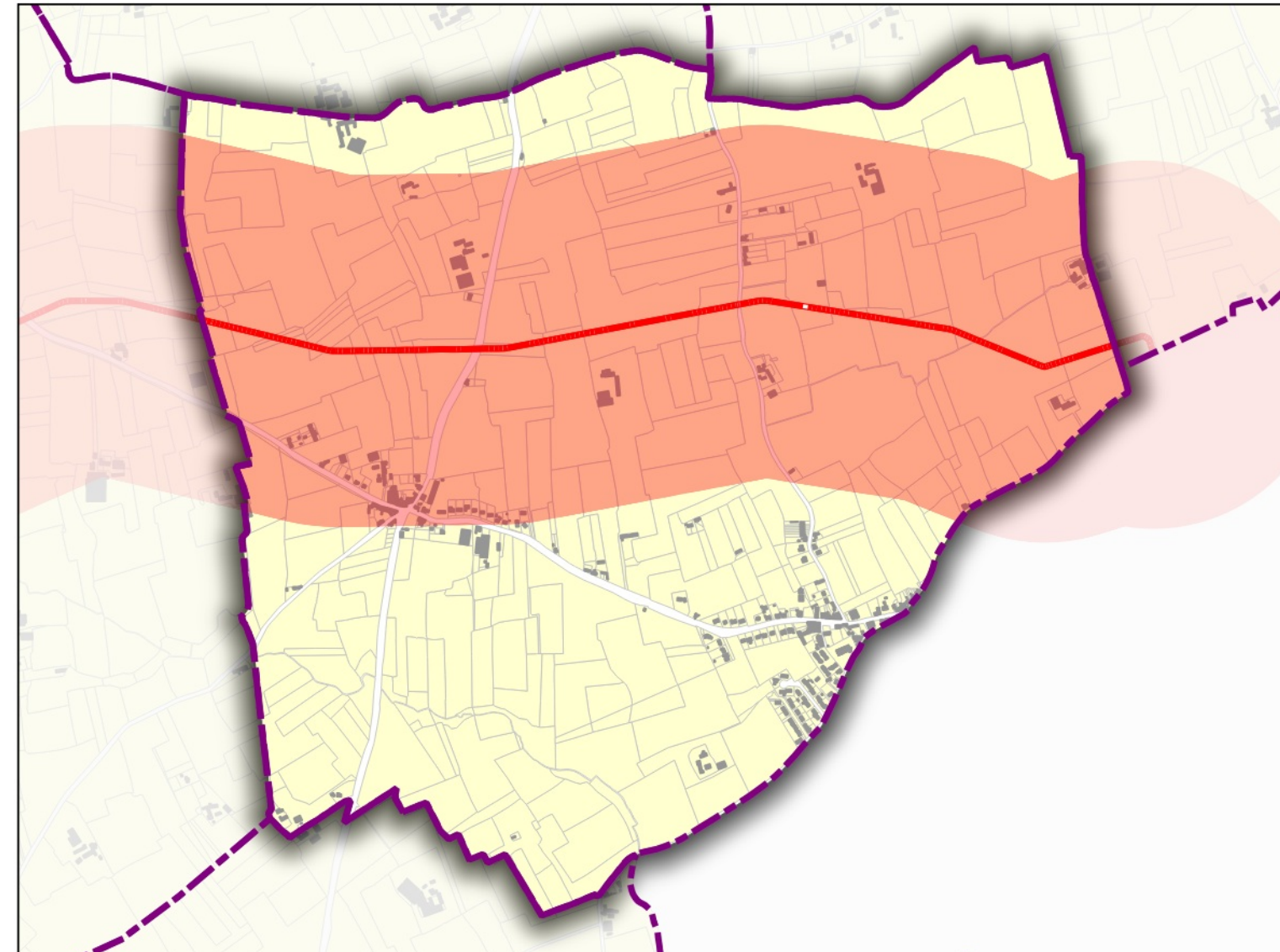
Date de mise à jour : septembre 2017

Source : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / P3 - Ddtp
Email : ddtm59@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Impacte de la zone de danger des Servitudes de canalisations I3



Légende

- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de danger)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
Ou contacter directement le gestionnaire.

